



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Service politiques et police de l'eau**

Paris, le - 5 JUIL. 2021

Réf : Dossier n° 95-2020-00063

2021-1351

Avec accusé de réception

Copie : DDT 95 / Guichet Unique

BDS DEUX FOIS SAS
33 rue François 1^{er}
75008 Paris

À l'attention de M. Philippe MULLER

Objet : Accord pour travaux au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement relatif à un rabattement de nappe en phase travaux et à la mise en place d'une structure drainante en phase définitive dans le cadre de la construction d'un bâtiment à usage de bureaux sur la commune de Bezons (95)

Monsieur,

Votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement relatif au projet de rabattement de nappe et de mise en place d'une structure drainante sur la commune de Bezons a été déposé complet au guichet unique du Val-d'Oise le 29 juin 2020 et enregistré sous le numéro 75-2020-00063.

Un récépissé vous a été délivré en date du 9 décembre 2020. Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, des observations sur la régularité de celui-ci ont été formulées les 8 février et 7 mai 2021. Les éléments de réponse ont été apportés par courriels reçus les 14 avril et 3 juin 2021. J'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Cependant, vous voudrez bien m'informer, avant le début des travaux, des dates de début et fin du chantier, puis, dans un délai de deux mois maximum suivant la fin des travaux, me communiquer votre compte-rendu de chantier, ainsi que les plans de récolement des ouvrages réalisés.

Je vous rappelle enfin que les agents mentionnés à l'article L.172-1 du code de l'environnement et notamment ceux chargés de la police de l'eau auront libre accès aux installations objet de la déclaration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef de l'Unité Oise Seine Aval

Paul BEZBORODKO

Tél : 01 71 28 46 99

Mail : maxime.havier@developpement-durable.gouv.fr

12 Cours Louis Lumière - CS 70027-94907 VINCENNES Cedex

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr